

GUIDE PRATIQUE DU **COMPOSTAGE** INDIVIDUEL OU EN ÉQUIPE !



**COMPOSTER,
MA SECONDE NATURE**

ÉDITO

Nous ne trions pas encore assez nos déchets et jetons trop ! Passer au composteur, c'est un acte éco-responsable !

Cela permet de préserver l'environnement tout en réduisant la quantité de déchets à traiter et évite l'apport d'engrais et produits chimiques pour une démarche zéro phytosanitaire. C'est une démarche écologique. **Le compost améliore la santé de vos plantes, augmente la production de votre potager et le protège des nuisibles en attirant une biodiversité utile.**

En effet, **composter est aussi un acte préventif permettant de réduire ses déchets... soi-même!**



Le compostage, c'est quoi ?

Nous pouvons valoriser et recycler nous-mêmes nos déchets organiques. Le compostage est une pratique ancestrale, qui permet de transformer vos déchets en engrais naturel.

→ **Le compost est le résultat de la décomposition des déchets organiques conjugués à l'air et l'humidité sous l'action des micro-organismes.** Le compost est un fertilisant naturel et de qualité. Il peut être utilisé pour nourrir son jardin ainsi que ses plantations. Il lutte contre l'appauvrissement des sols, l'améliore naturellement sans pesticide ni engrais.



Faire un geste écologique et citoyen

La fabrication de compost est très facile et évolutive. Commencez avec les matières les plus simples et ajoutez progressivement des matières plus « élaborées » au fur et à mesure de votre pratique. En maison individuelle ou en appartement, tout est possible !

En fonction de votre Commune, votre Communauté d'Agglomération ou de Communes propose différents moyens de composter.

4 | Guide pratique du compostage individuel ou en équipe !

Communauté d'Agglomération Cannes Lérins

→ Compostage individuel et collectif

Obtenez votre composteur individuel en réalisant votre demande auprès du service Relation aux Usagers et Qualité Collecte ou par courriel. Votre composteur vous sera remis gratuitement suite à une formation avec nos maîtres composteurs.

En appartement ? Votre lombricomposteur vous sera remis gratuitement sur demande au service Relation aux Usagers et Qualité Collecte.

Les ambassadeurs du tri de Cannes Lérins sont également à votre disposition pour installer des sites de compostage collectif dans les résidences, entreprises, écoles... et assurer l'animation et le suivi de ces sites, en collaboration avec UNIVALOM.

Si vous êtes intéressés, contactez nous :

☎ 04 89 82 20 22

✉ collecte@cannespayssdelerins.fr

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

→ Compostage individuel

Obtenez gratuitement votre composteur individuel en remplissant le formulaire sur le site d'UNIVALOM : univalom.fr/le-compostage

Votre composteur et votre bio-seau vous seront fournis gratuitement suite à une formation avec nos maîtres composteurs.

L'opération est réalisée avec le soutien financier de l'ADEME et la Région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

→ Compostage collectif

Les maîtres composteurs d'UNIVALOM se chargent de l'animation du réseau et assurent le suivi du processus de compostage. Une fois le procédé de décomposition achevé, le compost obtenu est distribué aux participants. Depuis 2011, UNIVALOM développe son réseau de compostage collectif sur l'ensemble de son territoire opérationnel. Aujourd'hui, plus de 70 sites (février 2019) sont actifs et de nouvelles demandes affluent.

Les sites de compostage sont des lieux d'échanges. Des formations y sont dispensées et des campagnes de sensibilisation y sont menées, afin de guider les usagers et de les accompagner dans la pratique du compostage. Si vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre résidence, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services. Placé dans la cuisine, le bio-seau, fourni gratuitement, vous permettra de jeter vos biodéchets.

Trouvez un site de compostage collectif près de chez vous sur :

univalom.fr/compostage/compostage-collectif

UNIVALOM

Nous donnons de la valeur à vos déchets !

univalom.fr

✉ compostage@univalom.fr

☎ 04 93 65 48 07

  @Univalom

smed

Système d'information aux déchets

ensemble, pour la planète, on peut faire encore mieux !

smed06.fr

✉ contact@smed06.fr

☎ 04 22 10 65 47

 @smedofficiel

SI VOUS CHERCHIEZ UNE BONNE RAISON DE COMPOSTER, VOUS LA TROUVEREZ DANS CE GUIDE !



Fake news ?

« Le compostage attire les nuisibles et produit de mauvaises odeurs. »

FAUX

→ Les composteurs collectifs ou individuels n'attirent pas les insectes et ne produisent pas d'odeurs, un bon composteur produit un doux parfum d'humus et de sous-bois.

« Le compostage prend du temps. »

FAUX

→ Le compostage ne demande pas de temps. Il suffit de brasser les apports régulièrement. Entre 5 à 10 minutes par semaine, c'est une activité ludique à réaliser avec les enfants ou encore une cohésion collective qui renforce les liens de quartier entre voisins.

« Il faut un matériel de professionnel. »

FAUX

→ Les outils indispensables ne sont pas nombreux et accessibles à tous : un bio-seau pour collecter les déchets de la cuisine vers le composteur, une fourche pour tourner une fois par semaine vos apports et un arrosoir pour garder un taux d'humidité correct et équilibrer votre composteur.

*Infoux



Les savoirs du « Maître Composteur »

Pour produire un compost de qualité, il suffit de mélanger les déchets verts et humides ! Un savant équilibre entre le carbone et l'azote. Pour deux poignées de déchets verts et humides tels que les restes de fruits, épluchures..., il faut une poignée équivalente de déchets bruns et secs, comme la paille, les feuilles mortes, le broyat.

« Le meilleur des composts c'est un compost brassé et aéré ! »

Maître Composteur



Déchets Humides :

Azotés

(décomposition lente)

Déchets de cuisine, gazon, pousses vertes...



Déchets Secs :

Carbonés

(décomposition rapide)

Tailles, broyat, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons...

Les poissons et viandes ne sont pas recommandés pour votre composteur car ils peuvent attirer les nuisibles.

ATTENTION !

Le brûlage des déchets verts est interdit. Les particules émises lors de leur combustion sont dangereuses pour la santé, les animaux domestiques et l'environnement. Les déchets du jardin que nous ne compostons pas doivent être déposés dans les déchèteries du Pôle Métropolitain Cap Azur. [GUIDES disponibles sur l'ensemble des communes du Pôle Métropolitain Cap Azur].



Où installer votre composteur ?

Privilégiez une zone semi-ombragée dans votre jardin afin de limiter l'évaporation en été. Il faut également qu'il soit accessible, à l'abri du vent. Le sol doit être bien drainé pour éviter l'eau stagnante. Posez-le directement en contact avec la terre, sur une surface plane afin de faciliter l'accès des organismes décomposeurs.



Y a-t-il une bonne période pour débuter son compost ?

Vous pouvez composter toute l'année ! Même pendant la période hivernale, votre composteur travaille. Il est essentiel de l'alimenter régulièrement afin de maintenir la vie des organismes décomposeurs.

Les différentes utilisations du composteur individuel :

- Vous pouvez retirer une partie de votre compost après 3 à 6 mois d'attente, il s'utilisera en paillage pour maintenir l'humidité, protéger le sol de l'évaporation et limiter la pousse de mauvaises herbes. Cette technique utilisée avec le « jeune compost » est une imitation de ce qui se passe dans la nature. Le sol est recouvert de feuilles mortes et de débris végétaux, le paillage abrite une faune riche et très active dans l'alimentation des sols.
- À maturité, le compost est un apport organique fort pour vos plantations. Obtenu sous 10 à 12 mois une étape de tamisage est peut-être nécessaire pour éliminer les éléments grossiers et utiliser le compost plus aisément. Le compost mûr possède une couleur sombre, il a l'odeur d'humus et de sous-bois avec une texture fine et friable.



Comment composter en appartement ?

- **Sur un balcon ou en appartement, le lombricompostage est une solution !** Toujours placé à l'abri du soleil et de la pluie, le lombricompostage est un processus de compostage basé sur la prise en charge de vos déchets organiques par des lombrics. Pour des conditions de travail optimales, les lombrics ont besoin d'air, d'humidité et d'une température entre 15° et 30 °C. Les apports du lombricomposteur sont similaires au composteur de jardin puisque vous pouvez y jeter les déchets de votre cuisine, les fleurs fanées ou plantes d'intérieures et les déchets de maison (cartonnettes, essuie-tout...).

Pratique : Il peut y trouver toute sa place en cuisine !

- **Installez un composteur collectif pour votre immeuble et/ou quartier !** Il favorise les liens sociaux et renforce les opportunités de mieux connaître son environnement. Il possède également le pouvoir d'élever collectivement les consciences aux impacts environnementaux.

QUE COMPOSTER ?

SANS MODÉRATION !



→ Épluchures de fruits et légumes



→ Déchets de jardin (feuilles mortes...)



→ Thé et marc de café



→ Légumes coupés en morceaux



→ Cartons/cartonnettes : essuie-tout et cartons sans imprimés (boîtes à œufs)



→ Coquilles d'œufs

Avec parcimonie :



→ Coques de fruits secs (noisettes, noix...)



→ Tontes de gazon



→ Pain dur



→ Épluchures d'agrumes

À éviter :



→ Viande, os, poisson



→ Mégots



→ Coquilles (moules, huîtres, crustacés)



→ Les couches-culottes

À déposer en déchèterie :

[GUIDES disponibles sur l'ensemble des communes du Pôle Métropolitain Cap Azur]

→ Les produits chimiques (huile de vidange...)

→ Les bois vernis ou peints car ils sont de façon générale traités chimiquement.



Les indicateurs d'une activité normale ?

- **Votre composteur fume ?** Saviez-vous que la température d'un composteur peut monter jusqu'à 70 °C ? Cette montée en température est directement due à l'activité des micro-organismes qui travaillent à la décomposition des matières.
 - Lorsque vous allez mélanger vos déchets humides et secs, il se peut que vous rencontriez des vers, insectes, larves, fourmis, cloportes... **La présence de décomposeurs est un gage de qualité** de votre compost, qui est un espace de vie « 4 étoiles » pour ces habitants.
-



Un problème ? Une solution !

- **Mauvaises odeurs ?** Un rééquilibrage entre les apports humides et les apports secs est nécessaire. Si votre composteur sent « l'oeuf pourri », c'est qu'il est en excès d'humidité et en manque d'oxygène. Un apport de matériaux secs en conséquence sera un moyen d'harmoniser votre composteur. **Aérer et laisser le couvercle ouvert quelque temps pour que l'humidité s'évapore.**
- **Les rongeurs envahissent mon composteur !** Très souvent attirés en hiver quand la nourriture se fait rare, **le problème des rongeurs peut-être très rapidement réglé en ajoutant une grille ou grillage sous le bac** afin de les empêcher de rentrer tout en laissant un libre accès aux organismes décomposeurs.
- **Cela fait 12 mois et toujours rien !** Le temps de décomposition des déchets paraît long. Les micro-organismes se développent progressivement et la nature suit son rythme. **Il existe des accélérateurs naturels de compostage comme l'ortie et les peaux de banane.**
- **Prolifération de moucheron ?** Le composteur est trop humide ou la surface est mal recouverte en apports secs (surtout s'il y a des fruits). Pour rappel, il ne faut pas ajouter de viande, os et poissons qui attirent les nuisibles. **Pour pallier à ce problème, il suffit d'enfouir les déchets et recouvrir de feuilles et broyat.**
- **Mon composteur ne se décompose pas.** Votre composteur est peut-être trop sec. Il faut donc diminuer les apports en matière sèche, et arroser avec 2 ou 3 seaux (ou laisser le couvercle ouvert pendant les périodes pluvieuses).



☎ 04 92 19 75 00
www.envinet.fr



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

☎ 04 89 82 20 22
✉ collecte@cannespaysdelerins.fr
www.cannespaysdelerins.fr



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

☎ 0800 506 586
appel gratuit depuis un poste fixe
✉ collecte@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr



☎ 04 93 05 02 81
✉ secretariat@alpesdazur.fr

**COMPOSTER,
MA SECONDE NATURE**



Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention - Traitement - Valorisation



ensemble, pour la planète, on peut
faire encore mieux !



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

